

## Traitement de données à caractère personnel - Gestion de la participation à l'événement « Assemblée de la Terre – France »

### **Mentions d'information** (cf. art 12, 13 et 14 du RGPD)

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, dit « Règlement Général sur la Protection des Données » (RGPD), et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite « Loi Informatique et Libertés », les données à caractère personnel collectées dans le cadre de la participation à l'Assemblée de la Terre – France font l'objet d'un traitement informatique, mis en œuvre par l'Université de Toulon (UTLN).

### **Identité et coordonnées du responsable du traitement et de son représentant**

Le responsable du traitement est l'UTLN, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Adresse postale : Avenue de l'Université, 83130 La Garde, France.

Standard téléphonique : 04 94 14 20 00.

L'UTLN est représentée par son Président en exercice, dûment habilité à cet effet en application de l'article L.712-2 du code de l'éducation.

### **Coordonnées du délégué à la protection des données de l'UTLN**

Le délégué à la protection des données désigné par l'UTLN est joignable via l'adresse de messagerie électronique suivante : [dpd@univ-tln.fr](mailto:dpd@univ-tln.fr)

### **Personnes concernées par le traitement**

Le traitement concerne toute personne physique s'inscrivant à l'Assemblée de la Terre – France, en présentiel ou à distance.

### **Finalité du traitement**

Les données sont traitées pour les finalités suivantes :

- Gérer les inscriptions des participants à l'événement « Assemblée de la Terre – France » (en présentiel et à distance) ;
- Organiser la communication ultérieure avec les personnes inscrites (informations pratiques, suivi des sessions, etc.).
- Identifier les acteurs institutionnels ou associatifs engagés dans une démarche écocentrée (le cas échéant).
- Réaliser des captations d'images (photographies et/ou vidéo) lors de l'événement à des fins de communication institutionnelles (diffusion sur supports imprimés, numériques, audiovisuels, site internet, réseaux sociaux, etc.)

### **Base juridique du traitement**

Le traitement est fondé sur le consentement explicite des personnes concernées (article 6, §1, a du RGPD), matérialisé par l'acte volontaire de remplissage et de soumission du formulaire d'inscription.

### **Catégories des données personnelles traitées et leur caractère obligatoire ou facultatif**

Catégories des données	Descriptif	Destinataires	Durée de conservation	Caractère obligatoire ou facultatif de la collecte
Données « simples »				

<b>Etat civil, identité, données d'identification</b>	Nom, prénom,	Équipe organisatrice de l'événement au sein de l'UTLN	La durée correspond à la réalisation de l'événement Assemblée de la Terre dont le rendu final est prévu pour 2030.	Obligatoire pour valider l'inscription
<b>Coordonnées électronique</b>	Adresse mail	Équipe organisatrice de l'événement au sein de l'UTLN	La durée correspond à la réalisation de l'événement Assemblée de la Terre dont le rendu final est prévu pour 2030.	Obligatoire pour permettre l'envoi d'informations liées à l'événement
<b>Vie professionnelle</b>	Organisme de rattachement, adresse postale de l'organisme, fonction dans l'organisme (si renseignés)	Équipe organisatrice de l'événement au sein de l'UTLN	La durée correspond à la réalisation de l'événement Assemblée de la Terre dont le rendu final est prévu pour 2030.	Facultatif – uniquement si la personne ou son organisme œuvre ou a œuvré en faveur d'une approche écocentree
<b>Images et vidéos</b>	Captation de l'image (photographies et/ou vidéos) des participants lors de l'événement	Équipe organisatrice de l'événement au sein de l'UTLN	La durée correspond à la réalisation de l'événement Assemblée de la Terre dont le rendu final est prévu pour 2030.	Facultatif – prise de vue collective

#### Transfert de données hors l'Union européenne

Le traitement ne comprend aucun transfert de données hors UE.

#### Source des données

Les données sont collectées directement auprès des personnes concernées, via un formulaire en ligne mis à disposition par l'UTLN sur la page internet de l'événement.

#### Prise de décision automatisée

Le traitement ne permet pas de prise de décision automatisées au sens de l'article 22 du RGPD.

#### Exercice des droits

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 du 27 avril 2016, la personne concernée par le traitement peut à tout moment exercer ses droits qu'elle tient des articles 15 à 22 du RGPD dont notamment : accéder à ses données, les rectifier, les effacer, retirer son consentement, ou exercer son droit à la limitation du traitement de ses données, ainsi que le droit de s'opposer au traitement et le droit à la portabilité de ses données. Pour plus d'information sur ces droits, la personne concernée par le traitement peut consulter le site internet de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) disponible à l'adresse suivante : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Pour toute information ou exercice de ces droits, la personne concernée pourra adresser sa demande au service ([inscriptions-adt@univ-tln.fr](mailto:inscriptions-adt@univ-tln.fr)) ou au délégué à la protection des données (DPD) de l'UTLN via l'adresse suivant : [dpd@univ-tln.fr](mailto:dpd@univ-tln.fr)

#### Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

Si la personne concernée par le traitement estime, après avoir contacté le DPD de l'UTLN, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, elle peut adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).